



**H** HUMAN  
**P** PAPILOMA  
**V** VIRUS



# LE PAPILOMAVIRUS ET LE DÉPISTAGE DU CANCER DU COL DE L'UTÉRUS.

**DÉBUTER LA CONSULTATION**

## HPV – Informations complètes

### Les papillomavirus et le dépistage du cancer du col de l'utérus.

#### 1. Le virus HPV

- 1.1 Qu'est-ce que c'est que l'HPV ?
- 1.2 Pourquoi s'intéresse-t-on à ces virus ?
- 1.3 Quels sont les signes d'une infection par les HPV ?
- 1.4 Comment ai-je pu m'infecter ?
- 1.5 Est-ce que je peux m'infecter toute ma vie ?
- 1.6 Est-ce que l'infection par les HPV est fréquente ?
- 1.7 Les femmes sont-elles les seules à être concernées par les HPV ?
- 1.8 Je suis homosexuelle. Suis-je à risque d'être infectée par un HPV ?

#### 2. La protection

- 2.1 Comment me protéger contre les HPV ?
- 2.2 Est-ce que je peux me faire vacciner ?

#### 3. Le dépistage du cancer du col utérin

- 3.1 Qu'est-ce que c'est que le col de l'utérus ?
- 3.2 A quoi correspond le dépistage du cancer du col de l'utérus ?
- 3.3 J'ai été traitée pour des lésions du col de l'utérus, est-ce que je participe au dépistage comme les autres femmes ?
- 3.4 Je n'ai plus de rapports sexuels depuis plusieurs années, est-ce que je dois continuer à me faire dépister ?
- 3.5 J'ai été vaccinée par le vaccin anti-HPV. Est-ce que je dois toujours me faire dépister ?
- 3.6 Quels sont les facteurs de risque du cancer du col de l'utérus ?
- 3.7 Ma mère a eu un cancer du col de l'utérus, est-ce que j'ai plus de risque de l'avoir ?

#### 4. Le test HPV

- 4.1 En quoi consiste le test HPV ?
- 4.2 Pourquoi fait-on ce test ?
- 4.3 Pourquoi faire ce test seulement chez les femmes de plus de 30 ans ?
- 4.4 Le test HPV est-il vraiment fiable ?
- 4.5 Je suis enceinte : est-ce que le test HPV est dangereux pour ma grossesse ?
- 4.6 Que faut-il penser des auto-prélèvements ?

#### 5. Le résultat du test HPV

- 5.1 Mon test HPV est **négatif**, qu'est-ce que cela signifie ?
- 5.2 Mon test HPV est **négatif**. Est-ce que je suis définitivement protégée ?
- 5.3 Mon test HPV est **négatif**. Ça me paraît long d'attendre 5 ans pour refaire le test !
- 5.4 Mon test HPV est **positif** : est-ce que cela signifie que j'ai un cancer du col de l'utérus ?
- 5.5 Mon test HPV est **positif**, que va-t-il se passer en pratique ?
- 5.6 Mon test HPV est **positif**, est-ce que je dois me faire dépister pour les cancers de la gorge et de l'anus ?
- 5.7 Mon test HPV était **positif** et il est devenu négatif. Est-ce que je peux me faire infecter à nouveau ?

**5.8** Mon test HPV est **positif** : dois-je faire un bilan de recherche d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST : syphilis, chlamydia, hépatite...)?

**5.9** Peut-on traiter l'infection par HPV ?

## **6. Test HPV et partenaire (s)**

**6.1** Mon test HPV est **positif**, faut-il dépister et surveiller mon compagnon ?

**6.2** Mon test HPV est **positif**, faut-il que nous nous protégeons lors des rapports ?

**6.3** Mon test HPV est **positif**, est ce que cela signifie que mon compagnon me trompe ?  
Mon test HPV précédent était **négatif** et il est **devenu positif**. Je n'ai pas changé de partenaire, m'a-t-il trompé ?

## **7. Autres sites à consulter sur le sujet**

*Ce dossier a été rédigé par Nathalie Boule (Biologiste), Marion Garbay (Gynécologue) et Charlotte Mauriès (Gynécologue) avec l'aide d'Elsa Maris (Gynécologue) et Gauthier Rathat (Chirurgien - Gynécologue).*

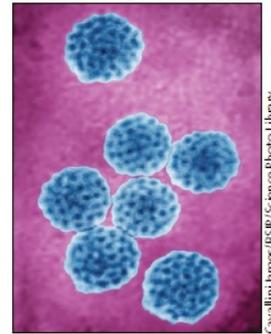
## 1. Le virus HPV

### 1.1. Qu'est-ce que c'est que l'HPV ?

Les **HPV** pour **Human Papilloma Virus** (ou **Papillomavirus Humains**) sont de petits virus, c'est-à-dire des microorganismes qui infectent la peau et les muqueuses\* et les utilisent pour produire de nouveaux virus.

\* par exemple les muqueuses génitales, l'anus, certaines parties de la gorge ...

Il en existe **plus de 100 types différents**. Certains sont inoffensifs (« **HPV à bas risque** ») et d'autres peuvent éventuellement, et dans certaines conditions, conduire à des cancers (cancer du col de l'utérus, cancer du canal anal, certains cancers de la sphère orale...) (« **HPV à haut risque** »). On a identifié 15 HPV à haut risque capables d'infecter les muqueuses.



Published Online  
March 3, 2015  
[http://dx.doi.org/10.1016/S1473-3099\(15\)70078-2](http://dx.doi.org/10.1016/S1473-3099(15)70078-2)

### 1.2. Pourquoi s'intéresse-t-on à ces virus ?

La grande majorité des infections à HPV **passent inaperçues et sont inoffensives** pour la personne infectée. Les HPV sont en effet **éliminés spontanément en 12 à 24 mois**.

Cependant, chez certaines personnes (environ 10% des personnes infectées), les HPV ne sont pas éliminés facilement, **persistent** dans les tissus et peuvent, lorsqu'il s'agit d'HPV à haut risque, entraîner des anomalies dans ces tissus, conduisant après plusieurs années et en l'absence de surveillance et /ou de traitement, **à un cancer**.

C'est le cas par exemple du **cancer du col de l'utérus** qui est dû à une **infection persistante** par un HPV à haut risque.

### 1.3. Quels sont les signes d'une infection par les HPV ?

La plupart des gens ne sauront jamais qu'ils sont infectés par un HPV parce que le plus souvent l'infection n'entraîne aucun signe et **passe complètement inaperçue**. Par exemple, elle ne se manifeste pas par des rougeurs, des écoulements ou des odeurs. La majorité des personnes infectées ne développeront aucun problème de santé à cause de ces virus.

L'infection par un **HPV à bas risque** peut **parfois** provoquer des **verrues ano-génitales (condylomes)**. Ces verrues peuvent apparaître dans les semaines ou les mois suivant un rapport sexuel ou apparaître des années après l'exposition, mais cela est plus rare. Les verrues ano-génitales ressemblent généralement à de petites bosses parfois en forme de chou-fleur dans la région génitale et/ou anale. Si elles ne sont pas traitées, ces verrues peuvent disparaître spontanément, persister ou récidiver. Elles sont parfois nombreuses et gênantes pour la vie sexuelle mais les verrues causées par les HPV à bas risque ne se transforment pas en cancer.

#### 1.4. Comment ai-je pu m'infecter ?

Les HPV sont des **virus sexuellement transmissibles**, c'est-à-dire qu'ils s'échangent lors de rapports sexuels, le plus souvent dès la première année suivant le début de la sexualité. Les HPV se transmettent **par contact intime avec les muqueuses, même sans pénétration** (y compris au moyen d'échange de sex toys). Le sexe oral ainsi que le sexe anal sont aussi des modes de transmission des HPV. Les HPV peuvent se propager même lorsqu'une personne infectée **ne présente aucun signe ou symptôme visible**.

Par contre, les **HPV ne se transmettent ni par le sang ni par les fluides corporels** (salive, larmes, toux...). On ne les attrape pas non plus sur les sièges des toilettes, par le simple fait de se tenir la main ou de s'embrasser, en partageant la nourriture ou les ustensiles de cuisine ou bien dans les piscines.

**L'usage du préservatif divise par deux le risque de transmission des HPV mais n'élimine pas entièrement ce risque** : vous pouvez contracter une infection HPV même si vous utilisez des préservatifs.

#### 1.5. Est-ce que je peux m'infecter toute ma vie ?

**Oui**. On peut **se faire infecter toute sa vie par les HPV**, d'autant qu'il existe plusieurs types d'HPV différents. Par contre, une fois qu'on a rencontré un type d'HPV et que notre système de défense (« système immunitaire ») l'a éliminé, lorsqu'il le rencontrera à nouveau, il le neutralisera rapidement et efficacement et l'empêchera de rester et de se multiplier.

Certaines personnes qui ont un système de défense qui ne fonctionne pas bien du fait d'une maladie ou de certains traitements ont du mal à éliminer ou à maintenir inactif les HPV rencontrés.

Actuellement, on ne sait pas exactement si **notre système immunitaire élimine complètement les HPV ou s'il les maintient à un taux très faible** et sous une forme inactive dans les tissus, incapables de se multiplier dans notre organisme. Par contre, dans ce cas, le virus ne se transmet pas au partenaire.

#### 1.6 Est-ce que l'infection par les HPV est fréquente ?

**Oui**. L'infection par HPV **est extrêmement fréquente et quasiment inévitable** à partir du moment où l'on démarre sa sexualité. Ainsi, près de 80 % des femmes de moins de 25 ans ont déjà eu une infection à HPV. On peut donc estimer que toutes les femmes ayant des relations sexuelles seront un jour ou l'autre exposées à ce virus. La bonne nouvelle est que chez 9 femmes sur 10, ce virus sera éliminé par le système de défense (le système immunitaire) en 12 à 24 mois et n'aura pas de conséquence sur leur santé.

#### 1.7 Les femmes sont-t-elles les seules à être concernées par les HPV ?

**Non**. Les HPV se transmettent par voie sexuelle, les hommes en sont donc des vecteurs autant que les femmes. Les hommes sont aussi concernés par les maladies dues aux HPV : ainsi, les verrues anogénitales dues aux HPV à bas risque sont aussi fréquentes chez l'homme que chez la femme (environ

100 000 hommes et femmes touchés en France chaque année). Par contre, les femmes sont plus touchées par les cancers liés aux HPV à haut risque que les hommes : en France, par an, on estime qu'il y a 6000 nouveaux cas de cancers causés par des HPV à haut risque dont 3/4 de femmes pour 1/4 d'hommes. Chez l'homme, les cancers de la sphère orale sont les plus fréquents suivis par les cancers de l'anus. Le cancer du pénis est quant à lui très rare.

### **1.8 Je suis homosexuelle et n'ai des relations sexuelles qu'avec des femmes. Suis-je à risque d'être infectée par un HPV ?**

**Oui.** Bien que la transmission par voie sexuelle avec pénétration soit la plus fréquente, la transmission des HPV peut aussi se faire sans pénétration, par simple contact des muqueuses. Ainsi, même si l'on est une femme homosexuelle, on peut être infectée par un HPV : on doit donc se faire suivre par un gynécologue et se faire dépister contre le cancer du col de l'utérus.

## **2. La protection**

### **2.1 Comment me protéger contre les HPV?**

Une fois que l'on a commencé une vie sexuelle, il n'y a pas de moyen efficace à 100% d'éviter la contamination par les HPV : **L'usage du préservatif divise par deux le risque de transmission des HPV mais n'élimine pas entièrement ce risque** et vous pouvez contracter une infection HPV même si vous utilisez des préservatifs.

L'utilisation du préservatif est cependant recommandée car, même s'il est d'une efficacité limitée sur les HPV, il empêche la transmission d'infections sexuellement transmissibles plus virulentes comme le virus du SIDA, les hépatites mais aussi la syphilis, la chlamydia, le gonocoque...

**La seule prévention efficace** consiste à **vacciner contre les HPV** les jeunes filles et les jeunes garçons **avant leur rencontre avec les HPV**, c'est-à-dire **avant leurs premiers rapports sexuels**. C'est pourquoi on vaccine les jeunes enfants à partir de 9/11 ans dans tous les pays qui ont mis en place le vaccin. Actuellement un vaccin anti-HPV protégeant contre 9 HPV dont l'efficacité a été démontrée est disponible et autorisé en France.

**Attention ! si vous avez été vaccinée contre les HPV, il faut continuer à se faire dépister.** Le risque de développer un cancer du col de l'utérus suite à une infection par un HPV à haut risque non couvert par les vaccins est faible mais existe bien.

### **2.2 Est-ce que je peux me faire vacciner ?**

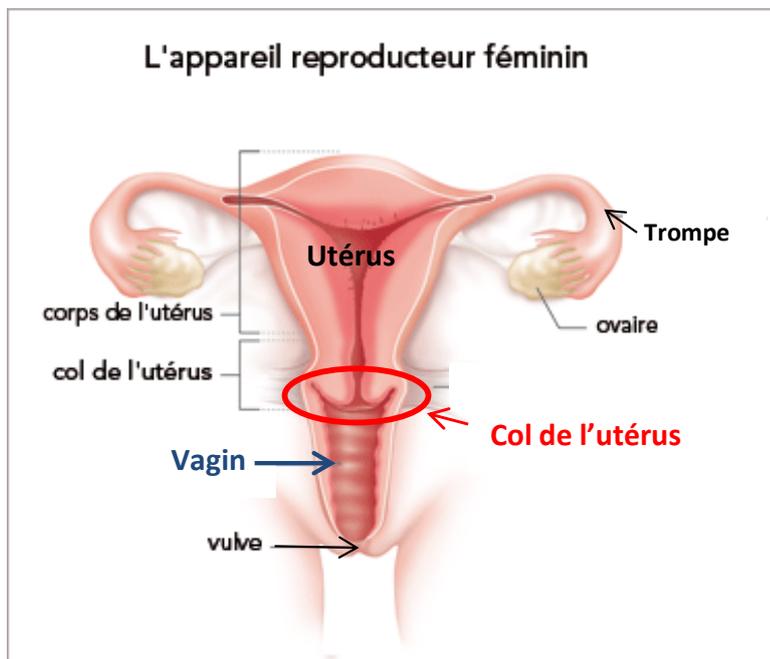
**Non**, si vous êtes une femme de plus de 20 ans, le vaccin anti-HPV n'est pas recommandé.

**Oui**, pour les filles et les garçons de 11 à 14 ans (selon un schéma à deux doses), avec un rattrapage possible de 15 à 19 ans (selon un schéma à trois doses).

Toutes les études montrent que **l'efficacité du vaccin est maximale avant la première rencontre avec les HPV, c'est-à-dire avant les premiers rapports sexuels**, ce qui correspond à la cible 11-14 ans du vaccin. Le vaccin est **moins efficace** quand on a déjà rencontré des HPV et **a peu d'efficacité lorsqu'une infection HPV est en cours** : c'est un vaccin préventif, mais pas thérapeutique.

### 3. Le dépistage du cancer du col utérin

#### 3.1 Qu'est-ce que c'est que le col de l'utérus ?



Le col de l'utérus est situé à l'intérieur de l'appareil génital, entre le vagin et l'utérus où se développe le bébé au cours de la grossesse.

On peut facilement récupérer des cellules du col de l'utérus à l'aide d'une brosse, lors d'un examen gynécologique fait par un médecin, une sage-femme ou au laboratoire.

#### 3.2 A quoi correspond le dépistage du cancer du col de l'utérus ?

Le dépistage du cancer du col de l'utérus concerne toutes les femmes **entre 25 et 65 ans** sans facteurs de risque particuliers (comme par exemple des lésions du col de l'utérus déjà traitées).

Le but du dépistage est de vérifier chez une femme en bonne santé qui ne se plaint de rien, qu'il n'y a pas au niveau du col utérin de lésions qui pourraient évoluer, si on ne fait rien, vers un cancer du col.

On appelle ces lésions « lésions pré-cancéreuses » car il ne s'agit pas à ce stade de cancer.

En cas de lésion pré-cancéreuse, il existe des traitements simples et efficaces pour guérir la lésion et éviter une évolution future vers un cancer du col utérin.

Le dépistage permet donc de détecter et d'agir le plus tôt possible !

Fin 2019, de nouvelles recommandations ont été publiées en France pour le dépistage du cancer du col de l'utérus. D'une part, le dépistage du cancer du col est devenu « organisé » au niveau national, comme c'est le cas pour le dépistage du cancer du sein ou le dépistage du cancer du côlon. Cela revient à envoyer des rappels par courrier aux femmes qui n'ont pas fait leur dépistage à temps pour qu'elles le fassent. Le test de dépistage est alors entièrement pris en charge par l'Assurance Maladie.

D'autre part, les modalités du dépistage ont changé: elles sont **différentes selon l'âge**.

- **De 25 à 30 ans**, le dépistage est basé sur un **examen cytologique**, c'est-à-dire l'examen de l'aspect des cellules du col, avec 2 frottis à un an d'intervalle puis tous les 3 ans s'ils sont normaux.

- **A partir de 30 ans**, il est basé sur un **test de détection des HPV à haut risque** répété tous les 5 ans s'il est négatif (le premier test étant à réaliser 3 ans après le dernier examen cytologique normal).

Ces deux tests (examen cytologique ou test HPV) sont réalisés de la même manière, par frottis (brossette appliquée sur le col de l'utérus) mais sont analysés de manière différente.

### **3.3 J'ai été traitée pour des lésions du col utérin, est-ce que je participe au dépistage du cancer du col comme les autres femmes ?**

**Cela dépend** de la lésion que vous avez eue. S'il s'agit d'une lésion sévère qui a nécessité un traitement, vous devez avoir un suivi particulier, plus fréquent que les femmes dont le dépistage n'a pas montré d'anomalies. Votre médecin vous expliquera en quoi consiste ce suivi et son rythme.

### **3.4 Je n'ai plus de rapports sexuels depuis plusieurs années, est-ce que je dois continuer à me faire dépister ?**

**Oui**, car les lésions du col utérin sont étroitement associées à un virus (le virus HPV) qui a pu être contracté lors de vos premiers rapports sexuels il y a plusieurs années et qui est longtemps resté latent et inactif. Parfois ce virus se réactive indépendamment de l'activité sexuelle, notamment pendant la ménopause et peut être à l'origine de lésions du col de l'utérus. Il est donc important de continuer son dépistage **après la ménopause et ce jusqu'à 65 ans, même si on n'a plus d'activité sexuelle**.

### **3.5 J'ai été vaccinée par le vaccin anti-HPV. Est-ce que je dois toujours me faire dépister ?**

**Oui**, car les vaccins anti-HPV ne protègent pas contre tous les HPV à haut risque. Les premiers vaccins autorisés en 2006 et 2007 protègent contre 2 HPV à haut risque responsables de 70% des cancers du col de l'utérus. Le nouveau vaccin anti-HPV, autorisé en 2018, est dirigé contre 7 HPV à haut risque responsables de 90% des cancers du col de l'utérus. Le risque de développer un cancer du col en étant vaccinée existe, bien qu'il soit très faible. Dans les années qui viennent, avec le recul de la vaccination anti-HPV, il y aura probablement de nouvelles recommandations sur le dépistage des femmes vaccinées par le vaccin anti-HPV.

### **3.6 Quels sont les facteurs de risque du cancer du col utérin ?**

La présence d'un HPV à haut risque est nécessaire pour développer un cancer du col de l'utérus, **mais ce n'est pas suffisant** : certains facteurs en empêchant l'élimination spontanée du virus vont conduire à sa **persistance** dans les tissus et c'est cette persistance qui va conduire à un cancer au bout de plusieurs années.

Les facteurs qui favorisent la persistance des HPV sont:

- Certains types d'HPV à haut risque, comme par exemple l'HPV16 contre lequel sont dirigés les vaccins anti-HPV
- Le tabac
- Un système immunitaire moins efficace (par maladie ou à cause de certains traitements)
- L'âge jeune des premiers rapports sexuels
- Le nombre important de partenaires sexuels présents ou passés
- Le fait d'avoir accouché plusieurs fois ( $\geq 4$ )
- Une infection par d'autres maladies sexuellement transmissibles (comme la Chlamydia, l'Herpès...)

### 3.7 Ma mère a eu un cancer du col de l'utérus, est-ce que j'ai plus de risque de l'avoir ?

**Non.** Le cancer du col de l'utérus n'est pas un cancer héréditaire. Un cancer héréditaire signifie qu'il peut se transmettre des parents aux enfants.

## 4. Le test HPV

### 4.1 En quoi consiste le test HPV ?

Le test HPV consiste à détecter la présence d'HPV à haut risque dans les cellules du col utérin. Ces cellules sont prélevées à l'aide d'une brosette adaptée lors d'un examen gynécologique réalisé par un médecin, une sage-femme ou au laboratoire (sur prescription médicale) puis conservées dans un pot avec du liquide spécial. Le recueil des cellules se fait de la même façon que pour un frottis cervico-vaginal.

Il existe aussi des dispositifs permettant à la femme de faire seule le prélèvement (auto-prélèvement vaginal ou sur les urines) mais pour le moment, ces dispositifs ne sont pas utilisés pour le dépistage.

Le laboratoire donne comme résultat du test : absence ou présence d'HPV à haut risque dans le prélèvement. Certaines techniques permettent en plus d'identifier le type d'HPV à haut risque détecté.

Exemple de brosette et de pot avec du liquide



### 4.2 Pourquoi fait-on ce test ?

Les HPV à haut risque peuvent infecter les cellules du col de l'utérus. **Dans 9 cas sur 10, le système immunitaire** de l'organisme **élimine le virus** qui n'entraînera **aucune maladie** et passera inaperçu.

Mais dans **environ 1 cas sur 10**, le système immunitaire n'arrive pas à éliminer spontanément le virus et **le virus persiste et se multiplie dans les cellules du col de l'utérus**. Cette persistance du virus va progressivement dérégler les cellules, les modifier et entraîner l'apparition d'abord de lésions pré-cancéreuses, puis pour certaines d'entre elles, **au bout de plusieurs années**, si on ne fait rien, d'un cancer du col utérin. Toutes ces modifications prennent beaucoup de temps (10 à 15 ans).

La présence d'HPV à haut risque dans les cellules du col de l'utérus incite donc à surveiller le col pour détecter et éventuellement traiter les lésions avant l'apparition du cancer.

#### 4.3 Pourquoi faire le test HPV seulement chez les femmes de plus de 30 ans ?

**Chez les femmes de moins de 30 ans**, il est **très fréquent** de détecter une infection à HPV dans les cellules du col de l'utérus. C'est un témoin de l'activité sexuelle. **La majorité de ces infections sont transitoires** et seront éliminées en 1 à 2 ans, sans conséquence sur le col.

**Après l'âge de 30 ans**, il est **moins fréquent de détecter des HPV à haut risque** dans ces cellules (cela représente environ 1 femme sur 10) et il s'agit souvent d'une infection à HPV dont l'élimination ne se fait pas spontanément, qui est peut-être devenue chronique, et qu'il faut donc surveiller.

Proposer un test HPV aux femmes de moins de 30 ans risquerait donc de détecter des infections HPV transitoires et d'inquiéter inutilement les femmes. Chez les femmes avant 30 ans, on propose un dépistage basé sur un examen cytologique, qui consiste à analyser la forme des cellules du col utérin pour détecter d'éventuelles anomalies dues au virus, que l'on surveillera si elles existent.

#### 4.4 Le test HPV est-il vraiment fiable ?

**Oui**. Le principe du test HPV est de détecter le virus (HPV à haut risque) responsable, quand il persiste, des lésions pré-cancéreuses puis du cancer du col utérin. Plusieurs études ont montré que **ce test était très sensible**, c'est-à-dire qu'il **détectait efficacement** les lésions pré-cancéreuses et cancéreuses du col utérin.

Par contre, **il n'est pas spécifique à 100%**, c'est-à-dire qu'un **test HPV positif ne signifie pas** qu'il y a une **lésion du col utérin**.

En cas de test HPV positif, il faut donc compléter le test HPV par un autre test consistant à regarder les cellules du col utérin : il s'agit de l'examen cytologique. Cette analyse des cellules ne nécessite pas, le plus souvent, un autre prélèvement : il peut se faire sur le même prélèvement que celui qui a servi au test HPV.

Avant 2020, le dépistage du cancer du col utérin était basé en France uniquement sur l'examen cytologique des cellules du col utérin. On sait aujourd'hui que **le test HPV est bien plus sensible que l'examen cytologique (frottis)**, bien qu'il soit un peu moins spécifique. L'utilisation du test HPV chez les femmes de plus de 30 ans devrait permettre de dépister plus efficacement les lésions du col utérin.

#### 4.5 Je suis enceinte, est-ce que le test HPV est dangereux pour ma grossesse ?

**Non**. Le test HPV, comme le frottis cervico-vaginal, peut être réalisé sans danger pendant une grossesse

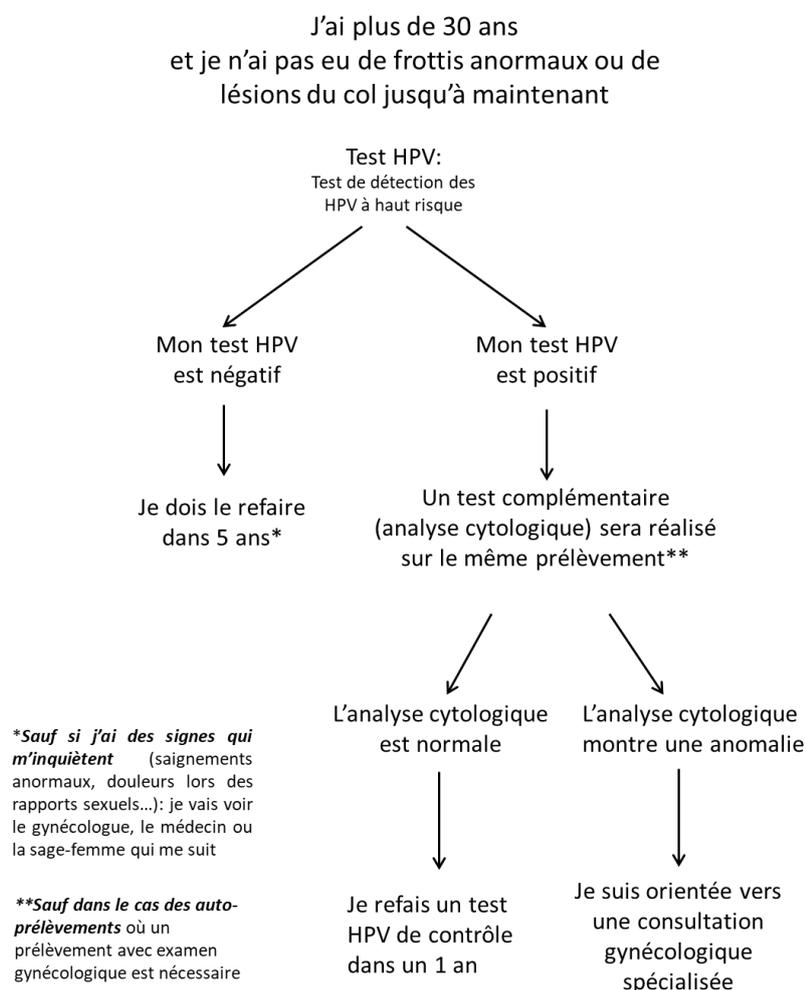
#### 4.6 Que faut-il penser des auto-prélèvements ?

Les auto-prélèvements sont des dispositifs qui permettent à la femme de faire elle-même prélèvement à partir duquel sera réalisé le test de détection des HPV. Plusieurs types de dispos. existent : auto-prélèvements vaginaux avec brosette ou écouvillon, auto-prélèvements urinaires.. sont aussi proposés de différentes façons : envoi par la poste, proposés par le médecin ou en pharmacie par exemple.

Les auto-prélèvements vaginaux ont fait l'objet de nombreuses publications internationales montrant sous réserve de certains contrôles de qualité, qu'ils ont des performances similaires au prélèvement au cours d'un examen gynécologique pour la détection des lésions du col utérin. Une de leurs limites qu'ils ne permettent pas de faire sur le même prélèvement le test de détection des HPV et l'analyse de la morphologie des cellules (voir chapitre 5). Actuellement en France, les auto-prélèvements ne sont proposés qu'aux femmes qui ont été invitées à se faire dépister si elles n'ont pas répondu à cette invitation au bout d'1 an. Les dispositifs ne sont donc pas, pour l'instant, disponibles dans le cadre du dépistage général.

#### 5. Le résultat du test HPV

Le schéma ci-dessous vous montre ce qui va se passer si votre test HPV est négatif ou s'il est positif. Un test HPV négatif **n'exclut pas une consultation de suivi annuel.**



### 5.1 Mon test HPV est négatif, qu'est-ce que cela signifie ?

*Si le résultat du test HPV est négatif, cela signifie que l'on ne détecte pas dans le prélèvement d'HPV à haut risque. Un test HPV négatif signifie que vous n'êtes pas porteuse de virus HPV ou alors à des taux très faibles, qui n'entraînent pas d'anomalie au niveau des cellules du col utérin.*

*En effet, il est difficile aujourd'hui de savoir si après une infection à HPV, le virus est complètement éliminé par le système de défense (système immunitaire). On appelle cela la « clairance » du virus. Ou si le système immunitaire maintient le virus à des taux très faibles et sous une forme inactive, qui ne se multiplie pas. On dit que le virus est « latent ».*

*Dans ces deux cas, un test HPV négatif signifie que le risque de développer une lésion pré-cancéreuse ou cancéreuse du col utérin est très faible. Des études européennes portant sur des milliers de femmes suivies sur plusieurs années ont montré qu'en cas de test HPV négatif, le risque d'avoir des lésions du col utérin était très faible dans les 5 années suivant ce test négatif.*

### 5.2 Mon test HPV est négatif. Est-ce que je suis définitivement protégée ?

**Non.** *Un test HPV négatif ne protège pas pour toute la vie. En effet, un test HPV qui était négatif peut devenir positif si on attrape une nouvelle infection HPV lors de rapports sexuels, ou bien si le virus qui était maintenu inactif et en quantité très faible, est réactivé et se multiplie car le système de défense n'est plus capable de le contenir.*

*D'après des études européennes qui ont suivi des milliers de femmes, le risque d'avoir des lésions pré-cancéreuses du col utérin est très faible dans les 5 années suivant un test HPV négatif.*

*Si votre test HPV est négatif, il faut le refaire au bout de 5 ans. Ceci n'exclut pas une consultation de suivi annuel pour la surveillance mammaire, la contraception, le dépistage IST, la tolérance de la ménopause...*

### 5.3 Mon test HPV est négatif. Ça me paraît long d'attendre 5 ans pour refaire le test !

*Cette recommandation est basée sur plusieurs études européennes et internationales : ces études portant sur des milliers de femmes suivies sur plusieurs années ont montré que l'intervalle entre deux dépistages pourrait être augmenté en toute sécurité jusqu'à 5 ans, voire plus, en cas de test HPV négatif. Plusieurs pays en Europe et hors d'Europe ont choisi cet intervalle de 5 ans entre 2 tests HPV négatifs (Pays Bas, Danemark, Irlande, Allemagne, Portugal, Australie, Etats Unis...).*

### 5.4 Mon test HPV est positif : est-ce que cela signifie que j'ai un cancer du col de l'utérus ?

**Non !** *Cette idée est un « raccourci » qu'il ne faut pas faire. L'infection à HPV est le plus souvent transitoire et sans conséquence. Ainsi, un test HPV positif signifie juste qu'on a mis en évidence la présence d'une infection à HPV à haut risque sans savoir s'il s'agit d'une infection récente, qui va guérir naturellement ou s'il s'agit d'une infection persistante, éventuellement associée à une lésion du col utérin, voire à un cancer. En pratique, la probabilité d'avoir une lésion précancéreuse du col utérin en cas de test HPV positif est faible et la probabilité d'avoir un cancer est encore plus faible.*

### 5.5 Mon test HPV est positif, que va-t-il se passer en pratique?

*Si votre test HPV est positif, c'est-à-dire qu'on détecte la présence d'HPV à haut risque, il faudra compléter ce test par une autre analyse qui consiste à regarder la forme des cellules du col utérin : c'est ce qu'on appelle un examen cytologique (« étude des cellules »).*

*Si l'examen cytologique est normal, c'est-à-dire qu'il n'y a aucune anomalie au niveau des cellules du col utérin, on vous demandera de refaire un test HPV au bout d'1 an pour vérifier l'élimination du virus.*

*Si l'examen cytologique montre des anomalies, un examen plus poussé du col vous sera proposé, appelé colposcopie. Cet examen est fait lors d'un examen gynécologique par un gynécologue spécialisé. Celui-ci examine le col de l'utérus à l'aide d'une loupe et de colorants pour mieux caractériser d'éventuelles anomalies qui nécessiteront une surveillance ou éventuellement un traitement local.*

### 5.6 Mon test HPV est positif, est-ce que je dois me faire dépister pour les cancers de la gorge et de l'anus ?

**Non.** *Si votre test HPV est positif au niveau du col utérin, il n'est pas recommandé\* aujourd'hui par les sociétés savantes, au vu des connaissances actuelles, de faire un dépistage systématique du cancer de l'anus et de la gorge, eux aussi liés aux HPV.*

**Par contre, il devient indispensable de consulter si vous avez des signes au niveau de la gorge ou de l'anus.**

*\*Sauf dans des cas particuliers comme l'immunosuppression sévère.*

### 5.7 Mon test HPV était positif et il est devenu négatif. Est-ce que je peux me faire infecter à nouveau?

**Oui.** *Il existe de nombreux types d'HPV. Vous pouvez avoir été infectée par un type d'HPV, l'éliminer puis vous faire infecter par un autre type d'HPV. Il est possible de se refaire infecter par le même type d'HPV, mais le système immunitaire sera alors plus efficace pour l'éliminer.*

### 5.8 Mon test HPV est positif : dois-je faire un bilan pour la recherche d'Infections Sexuellement Transmissibles (IST : syphilis, chlamydia, hépatite... ) ?

**Non.** *Même si l'infection à HPV se fait essentiellement par contact sexuel, cela ne signifie pas nécessairement qu'un bilan IST soit indiqué. Cette infection est extrêmement banale et quasiment inévitable à partir du moment que l'on démarre sa sexualité. Un bilan IST pourra par contre être indiqué si le contexte le justifie (signes au niveau gynécologique, nouveau partenaire, partenaires multiples, viol etc...).*

### 5.9 Peut-on traiter l'infection par HPV ?

**Non.** *A l'heure actuelle, il n'y a aucun traitement pour le virus lui-même. C'est notre système de protection (système immunitaire) qui va éliminer le virus ou le maintenir inactif.*

Cependant, **les lésions provoquées par les HPV** (condylomes ou petites verrues sur les parties génitales externes - lésions du col de l'utérus) **peuvent être traités localement** avec succès.

La prise en charge des conditions locales vaginales peut aider à la clairance du virus. Par exemple, restaurer la trophicité des muqueuses par une supplémentation hormonale locale à la ménopause ou restaurer une flore vaginale de qualité si celle-ci est altérée (pauvre en lactobacilles ou vaginose).

## 6. HPV et partenaire(s).

### 6.1 Mon test HPV est positif, faut-il dépister et surveiller mon compagnon ?

**Non**, chez les hommes, le portage des HPV est moins bien connu que chez les femmes mais le schéma est le même : le portage est très fréquent, sans aucun signe et dans la majorité des cas, les hommes guérissent tous seuls en quelques mois. Des études ont montré la présence d'HPV sur les organes génitaux externes (pénis, scrotum, gland...) chez **la moitié des hommes** testés et ce, quel que soit l'âge ! Les cas de **cancers génitaux** (le cancer du pénis par exemple) sont extrêmement rares. Par contre chez l'homme, comme chez la femme, la présence de **verrues ano-génitales** (condylomes) peut devenir gênante si ces verrues sont multiples. Dans ce cas, il est utile de consulter un dermatologue ou un urologue.

Chez l'homme, en l'absence de signes cliniques, la détection d'un HPV génital a donc peu d'intérêt et ne nécessite aucun traitement ni suivi particulier.

### 6.2 Mon test HPV est positif, faut-il que nous nous protégeions lors des rapports ?

Malheureusement, il n'y a pas de protection complètement efficace contre les HPV : le préservatif ne protège que très partiellement contre ces virus.

Par contre, l'utilisation du préservatif reste indispensable en cas de nouveau partenaire ou en l'absence de dépistage car il empêche efficacement la transmission d'infections sexuellement transmissibles plus virulentes comme le virus du SIDA, les hépatites mais aussi la syphilis ou la chlamydia.

### 6.3 Mon test HPV est positif, est ce que cela signifie que mon compagnon me trompe ?

**Mon test HPV précédent était négatif et il est devenu positif. Je n'ai pas changé de partenaire, m'a-t-il trompée ?**

**Non**, dans un couple monogame, la détection d'HPV n'est pas un indicateur fiable d'une contamination qui aurait eu lieu avec un autre partenaire. **Un test HPV positif ne permet pas de dater l'infection** : il peut s'agir d'une contamination récente, mais aussi d'une infection qui remonte à plusieurs années en arrière, alors que les partenaires actuels ne se connaissaient pas. En effet, il est tout-à-fait possible que le virus HPV qui était maintenu inactif et à des taux très faibles soit réactivé et devienne détectable plusieurs années après l'infection.

**Un test HPV positif n'est donc pas un synonyme d'infidélité.**

## 7. Autres sites officiels à consulter sur le sujet :

- **Supports Institut National du Cancer (Inca e-Cancer.fr) :**

### **Le dépistage :**

[Cancer du col de l'utérus : pourquoi se faire dépister ? - Dépistage du cancer du col de l'utérus \(e-cancer.fr\)](#)

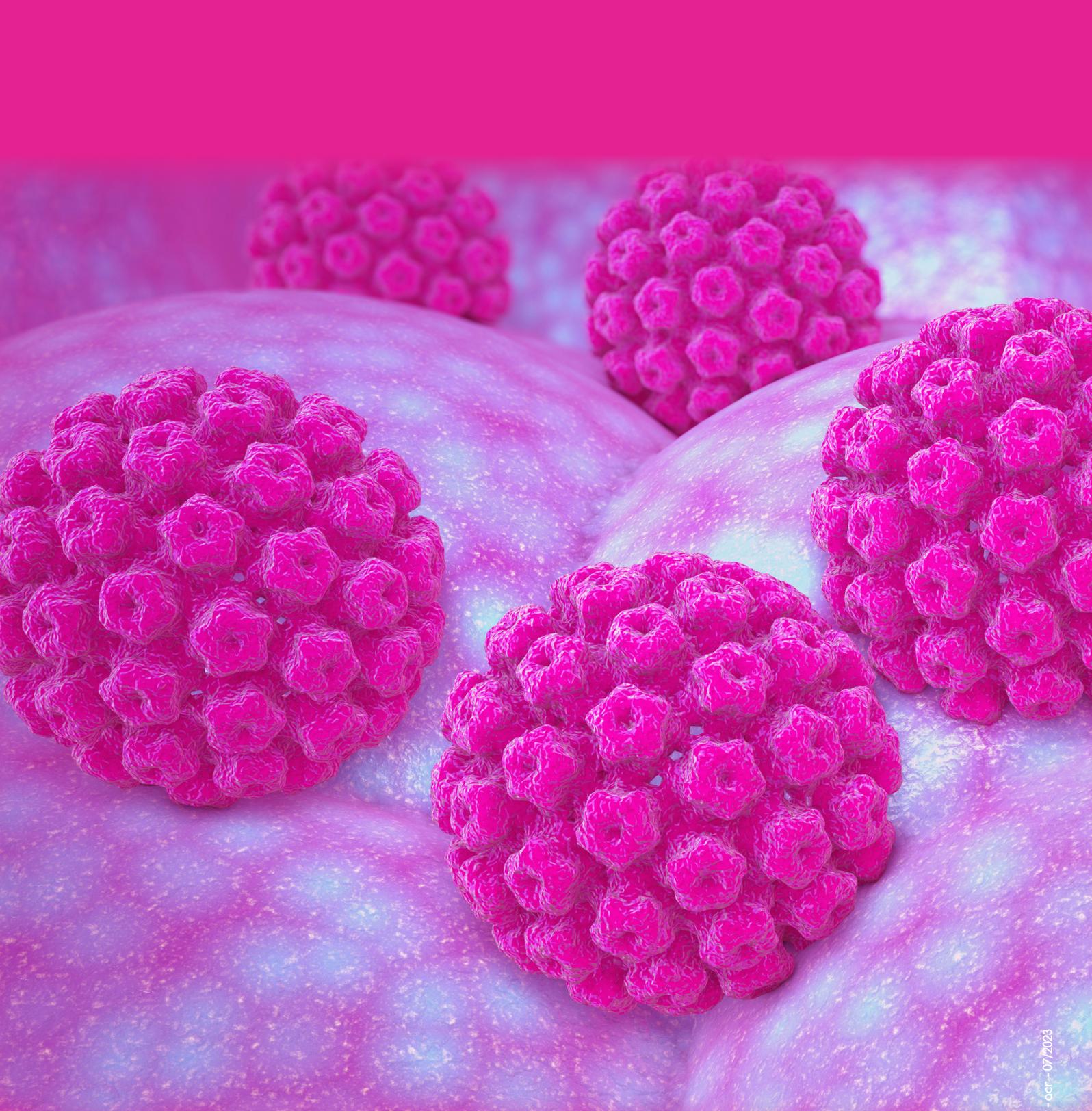
[Le programme national de dépistage du cancer du col de l'utérus - Dépistage du cancer du col de l'utérus \(e-cancer.fr\)](#)

### **Vaccination et HPV :**

[Vaccination contre les cancers HPV - Infections \(e-cancer.fr\)](#)

- **FAQ Société Française de colposcopie et de Pathologies cervico-vaginales**

<http://www.societe-colposcopie.com/grand-public/foire-aux-questions>



[FINIR LA CONSULTATION](#)

[REVENIR AU SOMMAIRE](#)

